

## L'impossible Passe<sup>1</sup>

C'est à dessein que ce titre fait ambiguïté. Il s'agira tout autant d'accentuer que ce qui est à « passer » est de l'ordre d'un impossible, mais que par bien des aspects c'est la Passe qui se trouve marquée du sceau d'une certaine impossibilité. Pour le dire autrement, c'est du réel dans la Passe qu'il sera question ici dans son articulation avec la Passe comme réelle.

Je rappellerai d'abord que l'Inter-Associatif Européen de Psychanalyse est une réponse en acte à certaines de ces questions. Son existence même est l'affirmation de la nécessité des associations psychanalytiques pour l'existence et la formation des psychanalystes. Cette affirmation a été déterminante dans son histoire, puisque c'est contre elle, et contre notre principe « une association – une voix », que certains nous ont quitté pour fonder un autre regroupement, la Fondation Européenne de Psychanalyse, qui fonctionne sur des adhésions personnelles, au un par un.

Je vous rappelle également que Lacan considérait son École comme un abri contre la sauvagerie d'un monde qui n'acceptera jamais vraiment la psychanalyse, sinon édulcorée et psychologisée.

Comme vous le savez, le Cercle freudien n'a ni d'emblée ni par la suite jugé possible de reprendre comme telle la Passe et sa procédure. Ce

---

<sup>1</sup> Intervention au Séminaire de l'i-AEP, Lille, le 7 juin 2008.

n'est pas qu'il s'en désintéresse, bien au contraire. Ainsi, en 1981, lors de ce grand colloque de la Grande Motte, largement organisé à notre initiative, qui réunissait tous ceux ayant jugé irrecevable l'« appel aux mille » de Lacan, une grande partie des fondateurs de notre association s'était impliqué dans l'atelier concernant la Passe.

Ce que nous pensons – c'est en tout cas ce que je crois –, c'est que toute expérience de Passe est aujourd'hui irresponsable tant que n'aura pas été effectué et partagé un bilan de la Passe à l'École freudienne de Paris. Tant sur le plan théorique que sur le plan clinique, ce bilan n'est pas accompli. C'est pourquoi j'ai fait de cette problématique, en conjonction avec les savoirs de la psychose, le pivot du *Corps des larmes*.

Par ailleurs, la communauté psychanalytique doit faire face à une difficulté qui n'est pas nouvelle, mais qui a pris une ampleur considérable. Il ne faut pas se laisser arracher à notre langue, non seulement par l'extérieur où nos concepts deviennent des signifiants vidés de leur signification authentique, mais dans notre propre discours. Certes, je prends acte du fait que « passe » est un des rares signifiants nouveaux de la psychanalyse. Mais réduire la Passe à un signifiant escamote tout débat possible sur sa légitimité. Si on s'éloigne trop de sa portée conceptuelle initiale, on ne peut plus débattre de ce qu'il arrime comme concept.

Je veux donc interroger toute procédure appelée « passe » aujourd'hui sur le fait de savoir si cette appellation se rapporte ou non à ce que Lacan a nommé ainsi. Ce n'est pas dans un souci de légitimité de l'appellation, c'est que l'utilisation de « passe » comme simple signifiant, disjoint de son contenu lacanien, empêche de débattre dudit contenu.

Il n'en reste pas moins qu'on ne voit pas pourquoi on tiendrait tant à appeler Passe quelque chose qui n'a plus de lien véritable avec ce que Lacan a désigné comme tel.

Ceci étant précisé, je vais donc revenir brièvement à son origine conceptuelle, qui est très précise pour Lacan. J'avance d'emblée ma thèse : la Passe lacanienne est très loin d'être réductible à un dispositif tierce, à un processus ternaire. Ça en avait la forme, mais ce n'était ni le moteur ni le but de cette procédure. C'est un contresens complet, dont la dérive prévisible est un véritable massacre de l'objet : pourquoi pas un tiers de tiers de tiers – c'est-à-dire un passeur du passeur du passeur... ? Mais le passeur n'est pas la *dritte Person* ; la *dritte Person* est un effet structurel à la cure elle-même. Pourquoi Lacan voulait-il un passeur ? – parce que seul « celui-là » était en mesure d'entendre « ça » ; pas les vieux de la vieille, trop chevronnés. Et qui « celui-là » ? – « celui qui *l'est*, encore cette Passe<sup>2</sup>... autrement dit quelqu'un qui est dans un temps très particulier d'immersion dans ce passage à travers le fantasme ( $\$ \square a$ ) où il n'a aucun recul car il est dans une quasi-conjonction avec l'objet *a*. Autrement dit, quelqu'un en fort mauvais état, mais cet état de sujet qui lui ouvrirait les oreilles à l'entendement spécifique de la passe du passant. Voilà la nécessité du passeur pour Lacan, elle n'a rien à faire avec une idéologie de la ternarité ou d'un massacre de la voix. Du reste, il ne s'agit pas tant de massacrer l'objet que de pouvoir raconter « ça » – avant de l'élaborer, c'est-à-dire l'écrire.

Ce qu'il y aurait à entendre, Lacan en avait une idée assez précise. Je ne crois pas que, comme il l'a dit, il ait réellement voulu savoir ce qui passait par la tête de celui qui devenait psychanalyste. Cette blquette-là

---

<sup>2</sup> Cf. « Proposition sur le psychanalyste de l'école », in *Autres écrits*, p. 255.

campe un Lacan à la fois naïf et curieux. En fait, il s'agissait d'un forçage ; une tentative d'imposer aux analyses d'analystes d'aller jusqu'à un terme ultime nécessaire et de greffer dans la psychanalyse quelque chose qu'il qualifie d'énorme : ça devrait vous faire hurler, précise-t-il.

On peut aisément se faire une idée de l'énormité de la chose si on prend la mesure, entre autres, de quelques-unes des productions conceptuelles qui émergent d'un tel saut subjectif : non seulement « il n'y a pas de sujet supposé savoir pour un psychanalyste », mais, plus énorme encore : « Pour nous, le grand Autre se réduit à l'objet *a*. »<sup>3</sup> Je vous laisse imaginer dans quel état de sujet il faut se tenir pour affirmer une chose pareille... Quoi qu'il en soit, voilà déjà l'indication que, pour Lacan, l'acte psychanalytique est le fait de quelqu'un de *clivé*<sup>4</sup>.

Clavreul, dans une conférence qu'il avait faite au Cercle freudien à ses débuts, distinguait la Passe comme signifiant de la Passe comme procédure, puisque Lacan disait lui-même de son Séminaire qu'il y parlait comme analysant ou comme passant. Comme je l'ai souligné, s'en tenir à la Passe comme signifiant n'est pas sans inconvénients puisque ça fait l'impasse d'un débat sur ce que Lacan a trouvé, ou cru trouver. Des modifications du dispositif conservant la même appellation peuvent se tenir en deçà ou à côté de l'avancée de Lacan, tout en se présentant comme un au-delà.

On évite notamment le débat suivant qui me semble crucial : si la Passe lacanienne induit une expérience de la folie (bien différente de « l'effort pour rendre l'autre fou »), voire même si elle a été conçue pour cela par Lacan – ce qui en ferait un outil puissant et redoutable – peut-être est-elle *aussi* une expérience nécessaire pour qui prétend assumer

---

<sup>3</sup> *L'acte psychanalytique*, Séminaire du 19 juin 1968.

<sup>4</sup> Idem.

sans double casse la fonction de psychanalyste, notamment par rapport aux sujets psychosés. Se fonder en responsabilité vis-à-vis de ses expériences psychotiques. Parce que le schizo, lui, si vous n'êtes pas au clair avec votre désir – ou, comme le disait Oury récemment à Reims, en mal de centre de gravité –, il ne vous loupera pas et il ne se loupera pas.

Lacan en vient donc à affirmer à la fin des années soixante que le psychanalyste – au moins dans l'exercice de sa fonction, mais dangereusement au-delà – est clivé. Il y a une *Verleugnung* entre la dimension de son acte et sa tâche psychanalytique.

À mon avis, ceci offre, par ailleurs, un éclairage simple et élégant au problème rémanent de la distinction entre psychothérapie et psychanalyse : ce qui relève de la tâche, c'est la dimension psychothérapeutique, alors que l'acte psychanalytique est bien différent, apparenté au réveil ou à l'illumination. Bien entendu, les deux dimensions sont plus ou moins intriquées dans toute cure.

Pourquoi une *Verleugnung* ? Parce que l'analyste, celui qui sait désormais qu'il ne peut pas y avoir de sujet supposé savoir, doit en même temps faire un acte de foi dans le sujet supposé savoir<sup>5</sup>. Ce n'est ni de la malice ni un artifice, c'est un véritable clivage. Ceci pose des problèmes sérieux et inédits vis-à-vis de la castration pour les analystes lacaniens.

Pour Lacan, la Passe est un *saut* qui, dans son opacité, renvoie à l'expérience de Moïse devant le Buisson Ardent, au Pari de Pascal, ou au rêve de papillon de Tchouang Tseu. Ce saut concerne la transformation du sujet supposé savoir en objet *a*, c'est donc une modification du Transfert, elle est un effet du travail analytique lui-même (la tâche de l'analysant) en tant qu'elle donne son statut logique (structurel) à la

---

<sup>5</sup> Idem

castration. La castration est subjectivée, et de ce fait elle s'instaure comme passage à l'acte dans le transfert vis-à-vis de l'analyste devenu l'objet *a* qu'il avait toujours été : c'est la fin de partie.

Or, c'est loin d'être toujours le cas... Tant s'en faut que les choses se déroulent selon cet ordre où la mutation du sujet supposé savoir en *a* est un effet de la castration. D'abord, certains patients, surtout les plus psychosés, en sont là quand ils commencent leur cure. De plus, cette exigence – et là je suis d'accord avec Lacan – requiert que la cure soit conduite en laissant l'analyse de l'analyste dans une grande liberté (c'est-à-dire, à la limite, rencontrer la pure contrainte du génie du cadre freudien) afin de lui permettre d'aller jusqu'à une traversée du fantasme qui, elle, produirait l'assomption de la castration – c'est-à-dire un processus où se réitère la fabrique de l'interdit et non sa simple observance. Autrement dit, l'interdit symbolise l'impossible et non l'inverse. Or le plus souvent ce temps manque, alors que le début du passage a déjà produit ses effets sur le transfert : la fin de partie. Ce désêtre du sujet supposé savoir s'est produit, mais l'analyse n'est pas terminée pour autant.

D'une façon générale, nous devons poser largement la question du transfert d'après le transfert.

Je relève donc une insuffisance dans l'élaboration de Lacan, puisque le saut, le virage, n'est pas nécessairement lié à la castration, même dans les cures « didactiques ». C'est une des raisons qui imposent de supposer une strate de la Passe, ou plutôt de son décours, qui nécessite l'Association psychanalytique en tant qu'espace au-delà du privé de la cure : l'espace public de l'Association des autres freudiens où l'analyste risque son énonciation. J'évoque là un rôle spécifique de l'association psychanalytique : il ne s'agit ni de la culture, ni de l'université ou des médias. La preuve en est Lacan lui-même, qui tenait

son Séminaire en tant que « passant », et qui interrogeait ainsi son public : « Est-ce que je colle assez au discours psychanalytique, qui n'est pas sans comporter une sorte d'horreur froide ? »

Il me semble que cette insuffisance est centrale dans cette tentative lacanienne géniale, dangereuse et désespérée. On en a du reste la trace dans une ambiguïté qui n'a jamais été totalement levée. Deux interprétations ont sans cesse coexisté depuis le début : la Passe est la fin de l'analyse ; la Passe n'est pas la fin de l'analyse. Le passage de l'analysant à l'analyste est une fin, mais la fin de quoi ? Fin de partie, mais pas fin de l'analyse. C'est un problème.

Lacan a souligné à plusieurs reprises la dangerosité de ce qui est en jeu dans la Passe.

J'évoquerai seulement l'avertissement qu'il lance dans son Séminaire du 27 mars 1968 (*L'acte psychanalytique*), réservé à une assistance plus limitée ce jour-là : le statut de l'analyste impose une vie qui mérite d'être appelée vie privée. C'est-à-dire que le statut qu'il se donne est celui où il maintiendra l'autorisation de l'analyse, sa hiérarchie, son gradus, de façon telle qu'au niveau de sa fonction la plus scabreuse de toutes qui est celle d'occuper la place de l'objet *a*, qui peut avoir pour lui des conséquences, ça lui permette néanmoins de *conserver stables et permanentes toutes les fictions les plus incompatibles* avec ce qu'il en est de son expérience analytique et du discours fondamental qui l'institue comme fait.

Je retiendrai ici, de cet avertissement, qu'en raison du haut risque de cette proximité avec des processus nucléaires ou archaïques, il faut maintenir un minimum de fictions.

À ce propos, que penser du fait qu'Analyste Membre de l'École, l'autre gradus à l'EFP, ait subi un tel rejet ou un tel démenti ? Cette distinction était prononcée du fait de l'École, elle ne se demandait pas ; elle n'était pas une autorisation d'exercer, car l'analyste ne s'autorise que de lui-même. Elle était simplement la garantie à l'égard de l'extérieur de la capacité professionnelle d'un analyste relevant de la formation de l'EFP ; quelqu'un reconnu comme ayant fait ses preuves. Le titre d'AME désignait finalement une face de la formation et de l'exercice de la psychanalyse. C'était un garde-fou nécessaire pour border dialectiquement la Passe.

La Passe – je veux dire la Passe structurelle, « saut » dont parle Lacan, pas la Passe institutionnelle – c'est le contraire d'un garde-fou. La Passe est la trace que la psychanalyse prend la psychose au sérieux ; tellement au sérieux qu'elle en fait venir ses exigences dans la disposition subjective du psychanalyste : avec quoi entendons-nous ?... *ce qui* entend dans l'analyste est un état de sujet précaire ; le psychanalyste est quelqu'un de clivé ; voilà l'œuvre de la Passe, avance Lacan. Ceci est extrêmement important, quelque chose qui ne peut être lâché, même si l'édifice de la Passe était voué à l'échec, ne serait-ce que parce qu'elle n'est qu'une fin d'analyse possible ; il y en a d'autres. Bien souvent, ce saut n'est pas, comme l'affirme Lacan, un effet de la castration.

Entre les années 1964 et 1968, Lacan élabore les éléments théoriques d'une mutation dont la Passe sera l'aboutissement et le vecteur. Cette mutation tente d'opérer un changement radical de paradigme : la psychose est devenue la normalité. C'est de là que Lacan parle.

Beaucoup du destin d'une cure se joue dans la façon dont elle se noue, qui dépend elle-même de la position subjective de l'analyste en tant qu'elle est déterminée par la façon dont il a lui-même terminé son analyse. Chaque début de cure qu'il entreprend le ramène à la fin de sa propre cure. Autrement dit, ce qui est en jeu, c'est la façon dont chaque psychanalyste aura répondu à la question : qu'est-ce qu'on a quitté quand on a quitté son psychanalyste ?

Faut-il vraiment une procédure pour penser ou pour analyser cela ?

Olivier Grignon